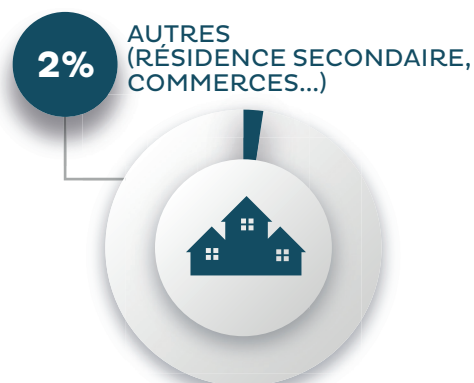
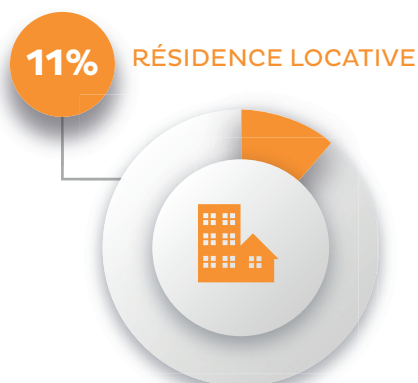
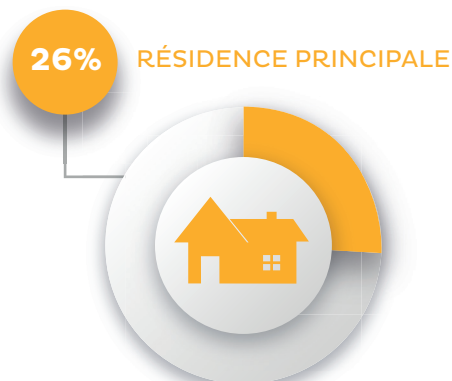
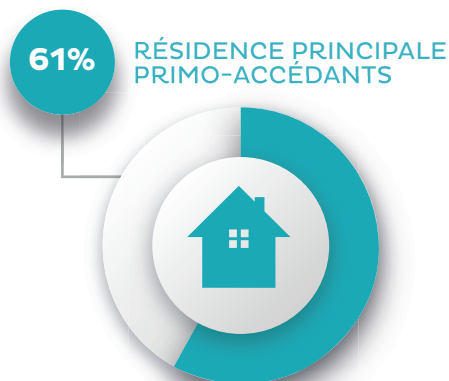


TAUX BAS : LES PRIMO-ACCÉDANTS RÉPONDENT PRÉSENTS !

En ce début d'année, la part des primo-accédants atteint 61% dans la clientèle Cafpi. La stabilisation des prix de l'immobilier, conjuguée aux taux toujours bas, les incite donc à passer le cap de l'accession, même si les montants empruntés diminuent.

RÉPARTITION DES ACQUÉREURS



PROFILS DES EMPRUNTEURS



PRIMO-ACCÉDANTS

En janvier, l'emprunt moyen des primo-accédants a diminué passant de 214 341 € sur 239 mois en décembre à 196 403 sur la même durée.

Cette baisse leur permet de réduire leur effort pour emprunter par rapport au mois dernier : 3,93 années de revenus contre 4,01 années le mois précédent.



ACCÉDANTS

Les autres accédants suivent le même mouvement. Leur emprunt moyen passe de 254 719 € sur 203 mois à 234 178 € sur 190 mois. Là aussi, les accédants en profitent pour réduire leur effort pour emprunter qui atteint 4,37 années de revenus, alors qu'il était de 5,69 années le mois précédent.

196 403 €

EMPRUNT

234 178 €

3,93 années de revenus

ACQUISITION

4,01 années de revenus

76,18 %

ACHAT DANS L'ANCIEN

71,03 %

MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



PRIMO-ACCÉDANTS

214 341 € / 239 MOIS DÉCEMBRE 2018

196 403 € / 239 MOIS JANVIER 2019

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS EST DE **196 403 €** SUR 239 MOIS.



ACCÉDANTS

DÉCEMBRE 2018 254 719 € / 203 MOIS

JANVIER 2019 234 178 € / 190 MOIS

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES ACCÉDANTS EST DE **234 178 €** SUR 190 MOIS.

ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS

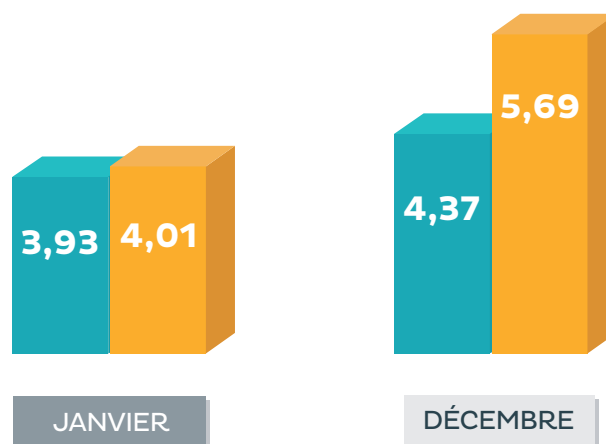
LES CHIFFRES DU MOIS DE JANVIER



Le prix du bien représente **3,93 années** de revenus pour un primo-accédant.



Pour un accédant, le prix du bien représente **4,01 années** de revenus.



ACQUISITION DANS L'ANCIEN



PRIMO-ACCÉDANTS

77,54 %

DÉCEMBRE

76,18 %

JANVIER

76,18 % DES PRIMO-ACCÉDANTS ONT ACHETÉ DANS L'ANCIEN.



ACCÉDANTS

DÉCEMBRE

73,29 %

JANVIER

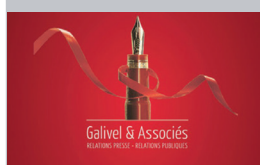
71,03 %

POUR LES ACCÉDANTS, CE CHIFFRE DÉCROÎT À 71,03%.

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2018, CAFPI a finalisé 38 000 dossiers, pour plus de 8 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits à l'international, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur www.cafpi.fr.

En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr).



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
Carol Galivel / Julien Michon
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
21 - 23 rue Klöcl - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
Directeur Général Adjoint
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

CAFPI %
EXPERT EN CRÉDITS

ACQUISITION FÉVRIER 2019

© CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées » CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 572 500 euros SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 57 437 750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.